

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Les Services intégrés en abus et maltraitance (SIAM): Un projet unique au Québec qui place l'enfant au cœur des services

Québec, le 16 août 2018 – Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale et ses partenaires annoncent la mise en place dans la Capitale-Nationale des Services intégrés en abus et maltraitance (SIAM). Constituant une offre de services novatrice au Québec, le SIAM est un lieu où les enfants et les adolescents victimes d'abus et de maltraitance et leur famille recevront **sous un même toit** des services intégrés d'évaluation, d'enquête, de consultation judiciaire, de traitement, de soutien et de défense des droits.

Une réponse optimale et concertée aux besoins des enfants et des familles

Une particularité importante du SIAM réside dans le fait que tous les partenaires travaillent au même endroit, dans des locaux adaptés pour les besoins des enfants, afin d'accompagner les jeunes de 0 à 17 ans faisant l'objet d'une entente multisectorielle à la suite d'un signalement à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). Cette approche collaborative misant sur la complémentarité des expertises médicale, psychosociale, sociojudiciaire et policière permet une prise en charge globale de l'enfant, en lui offrant les soins et les services dont il a besoin sans qu'il n'ait à se déplacer d'un endroit à un autre. Au SIAM, tous les services se déploieront autour de l'enfant.

S'inspirant du modèle des *Child Advocacy Centres* (CAC) développés aux États-Unis, le SIAM est un concept unique au Québec. Il assurera un leadership en matière de développement de pratiques de pointe tout en étant un lieu de formation, de recherche scientifique, de développement de connaissances et d'expertises au regard de l'évaluation et du traitement des enfants victimes d'abus et de maltraitance.

«La mise en place du SIAM est un exemple concret d'orientation visant à amener les services vers les personnes. Il représente l'aboutissement d'une démarche issue de la collaboration de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) du CIUSSS de la Capitale-Nationale et de 11 autres partenaires institutionnels et communautaires qui, avec énergie et détermination, se sont mobilisés pour mettre sur pied une offre de services sans pareille qui fera une réelle différence dans la prise en charge des enfants victimes d'abus et de maltraitance et leur famille.» - Dominique Jobin, directrice de la protection de la jeunesse du CIUSSS de la Capitale-Nationale

L'entente multisectorielle

Depuis 2001, l'Entente multisectorielle est en vigueur pour les enfants et les adolescents victimes d'abus sexuel, d'abus physique et de négligence grave. Le but de l'Entente est de garantir une meilleure protection des enfants et de leur apporter l'aide nécessaire par le biais d'une concertation étroite entre le Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ), le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), les services policiers et tout autre

acteur visé (organismes scolaires, CPE, etc.). Le SIAM constitue un pas de plus vers une amélioration de la concertation, de la collaboration et de la communication entre les partenaires.

Les partenaires du SIAM

Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC)

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)

Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles

CHU de Québec-Université Laval

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale

Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)

Service de police, Ville de Lévis (SPVL)

Service de police, Ville de Québec (SPVQ)

Sûreté du Québec (SQ)

Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Viol-Secours

L'investissement total pour la réalisation de ce projet est évalué à 2,4M\$ sur 5 ans. Les coûts d'aménagement seront assumés en majeure partie par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale, avec la participation du CHU de Québec –Université Laval, du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches, des villes de Québec et de Lévis ainsi que de certains partenaires.

Le financement pour les coûts de fonctionnement provient majoritairement du ministère de la Justice du Québec - Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC) ainsi que de Justice Canada.

Où et quand?

Les locaux du SIAM seront situés au 1020, route de l'Église à Québec. La mise en œuvre de l'offre de service se fera à l'automne 2018.

Pour en apprendre davantage sur le SIAM, visitez le site www.ciussc.ca/SIAM

À propos du CIUSSS de la Capitale-Nationale

Chef de file en santé, le CIUSSS de la Capitale-Nationale offre des soins et des services sociaux à 737 000 personnes de Québec, Portneuf et Charlevoix. Tout en étant la porte d'entrée du réseau, il offre des services généraux et spécialisés, notamment en santé mentale et dépendance, en réadaptation, en protection de la jeunesse et en santé publique. Doté d'une mission universitaire et de quatre centres de recherche, il joue un rôle majeur dans l'avancement des connaissances et de l'innovation en santé!

- 30 -

Source et renseignements :



www.ciussc.ca

Mélanie Otis

Agente d'information

Direction adjointe des communications

CIUSSS de la Capitale-Nationale

418 266-1019, poste 1539